

L'Association Intercommunale pour l'Enfance
Association Intercommunale pour l'Enfance
JEAN EPSTEIN,
 Expert de l'Enfance, de l'Adolescence et des Familles,
 reconnu en France et à l'Étranger



PAS TOUJOURS FACILE D'ÊTRE PARENTS

Mardi 4 avril 2017 à 20h30
 Salle des fêtes de Champlitte (70)
 10 rue de la Chapelle
 Contact : direction.aile@orange.fr 03 84 32 77 59
 www.aile.org

Rencontre avec Jean Epstein. Il travaille auprès des jeunes enfants, des adolescents et des familles depuis 1974. Il est connu pour son approche décomplexée de la famille qu'il aborde de façon simple, humoristique, tout en illustrant ses propos de nombreuses anecdotes personnelles vécues en France mais aussi à travers le monde. L'Association Intercommunale pour l'Enfance qui travaille au bien-être de l'enfant et au service des familles, a décidé de faire venir à Champlitte ce chercheur de renommée internationale le **mardi 4 avril 2017** à 20h30 à la salle des fêtes de Champlitte. L'entrée est gratuite. Inscriptions au 03 84 32 77 59 ou par mail : direction.aile@gmail.com.

Marche Pas à Pas le 1^{er} avril 2017 au départ de Bucey les Gy

Depuis 2012 chaque année, randonneurs et marcheurs se retrouvent sur le chemin **Via Francigena** pour découvrir un tronçon de cet itinéraire culturel européen qui traverse notre département de Leffond à Etuz.

- 1^{ère} édition de Coublanc à Champlitte en 2012
- 2^{ème} de Champlitte/Framont à Dampierre en 2013
- 3^{ème} de Dampierre à Seveux en 2014
- 4^{ème} de Seveux à Frasné le Château en 2015
- 5^{ème} de Frasné le château à Bucey les Gy en 2016
- 6^{ème} de Bucey les Gy à Etuz en 2017...

Le but : faire connaître cette voie européenne qui relie Canterbury à Rome et qui traverse Champlitte sur 15 km.



SAMEDI 1er AVRIL 2017
 Pas à Pas sur la Via Francigena

Marche culturelle

Bucey-Lès-Gy, Montbailion, Etuz
 Départ groupé de Bucey-Lès-Gy à 19h30
 sans pré-inscription

EN BUS : Départ des bus à 19h15 (à 19h30 pour les personnes à mobilité réduite)
 EN VÉLO : Départ des vélos à 19h30

REPAIS 19h à 19h30
 Tarif des bus 20€

Remarques / Réservations obligatoires
 Sur : 03 84 32 77 59 (à partir de 19h30) ou sur internet : www.buceygy.fr

Animations de mars renseignements 03.84.67.67.19

Du 1 ^{er} au 31 mars	Fin de l'expo Saint Vincent de J. F. Maillot	
Mardi 1 ^{er} mars	Réouverture des musées au public	
lundi 13 mars	Cross des écoles (maternelle, primaire, collège)	
	Sam 25 mars à partir de 20 h	Salle des fêtes
	Loto des pompiers. 06 73 84 27 62	
	Dimanche 9 avril : Foire à tout : Place Ch. Quint brocante - fête foraine	
	Vendredi 31 mars à la salle des fêtes de Champlitte "Kalarash" est un groupe bisontin qui nous fait voyager grâce à des mélodies entraînantes de musique klezmer et roumaine. Ce concert ouvert à tout public est offert aux adhérents de l'Amicale Laïque.	



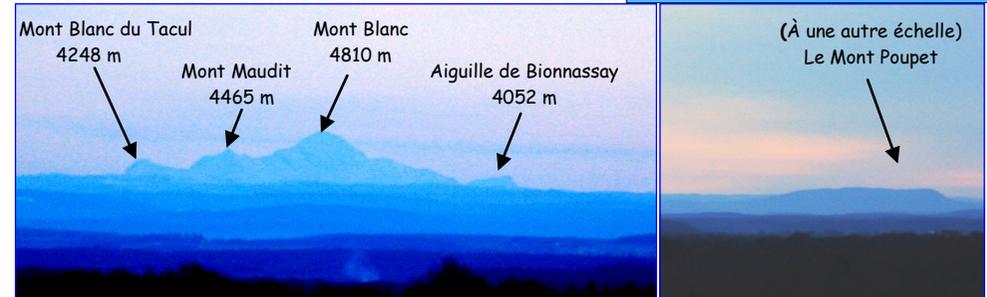
VILLE DE CHAMPLITTE

elus.champlitte@orange.fr

<http://www.mairie-champlitte.fr>

Info municipale n°99 Mars 2017

La commune de Champlitte vient d'obtenir de la préfecture le label "**Village touristique**". C'est le premier en Haute Saône à obtenir cette reconnaissance



Ces photos ont été prises une fin d'après midi de janvier 2014, depuis la Pâturie, avec un téléobjectif de 200 mm. Le mont Blanc est, à vol d'oiseau, à environ 275 km, le mont Poupet 80 km.

Elections présidentielles et législatives : les dimanches 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin 2017. Votes par correspondance :

La gendarmerie mettra en place une permanence à la mairie de Champlitte à compter du 14 mars et jusqu'au 13 juin tous les mardi matin de 9 h à 12 h pour réceptionner et traiter les procurations pour les votes par correspondance. Cette procédure est en complément des permanences hebdomadaires à la gendarmerie les samedi matin. Attention : le déficit d'effectif de la brigade de Dampierre ne permet pas toujours d'assurer cette permanence. Il est conseillé avant tout déplacement de téléphoner au 03 84 67 13 17. Un rendez-vous peut être pris pour une demande de procuration à domicile.

Rappel : la mairie ne peut plus délivrer d'autorisation de sortie du territoire. Le CERFA 15 646 01 est à compléter directement sur internet. Pensez-y bien à l'avance.

Déchetterie : à compter du 1^{er} mars, et jusqu'au 1^{er} octobre, elle reprend ses horaires d'été : Lundi, - vendredi - samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Collège : le clap de fin

Par courrier adressé aux parents d'élèves en date du 1^{er} février, le Président du conseil départemental met fin à tout espoir concernant le collège Leroi-Gourhan. Ce courrier répondait à une demande précise : La décision de fermeture pourrait-elle être reportée d'un an, délai qui laisserait le temps de restructurer le bâtiment dans des conditions meilleures ? Sa réponse est NON.

Dans le cas d'une réponse négative, serait-il possible d'adapter la carte scolaire en l'humanisant davantage ? Il s'agirait d'ouvrir une ligne de bus vers Gray. Sa réponse est NON.

Extraits du courrier du Président du Conseil Départemental

Vous évoquez également la durée du transport des élèves de Montarlot et de Frettes pour rejoindre le collège de Dampierre. (pas encore d'étude. Nous l'évaluons à 1 heure. (Pour nos enfants, beaucoup de temps passé dans les bus, moins de temps à la maison, moins d'activités de détente)

*...Les dérogations ne relèvent effectivement pas du Département mais de la compétence de la DSDEN en tenant compte des capacités d'accueil des établissements. Il s'agit cependant de veiller à **ne pas favoriser un établissement au détriment d'un second**... (nos enfants vont rejoindre à Dampierre des classes chargées dans lesquelles ils risquent fort de se retrouver marginalisés ou même stigmatisés).*

Je tiens à vous rappeler que, dans un contexte économique et sociétal tendu, les élus départementaux ont su prendre leur responsabilité en actant des décisions courageuses. À ce titre, une enveloppe de 35 (trente cinq) millions d'euros de travaux est prévue au schéma "collèges 21". Cet engagement fort traduit une volonté des élus toujours guidée dans l'intérêt des collégiens... (l'argument est bien cynique vu de Champlitte !)

Aussi, je vous confirme qu'il n'y aura pas d'instauration de 2 transports en direction de Gray et de Dampierre. Je confirme également que la nouvelle carte scolaire des communes du site de Champlitte sera effective dès septembre prochain...

Dans le même temps, les actions entreprises avec l'aide d'une avocate auprès du tribunal administratif, du juge pour enfants, du Procureur de la République pour faire valoir les conséquences sur les enfants, notamment en matière de temps de transport, n'aboutissent pas.

La messe est dite, jamais nous n'aurons pu véritablement faire entendre nos arguments. Jamais nous n'aurons senti la moindre volonté de discussion de la part du Conseil départemental.

Maintenant, il nous faut faire avec...

Une commission constituée d'élus, et d'usagers du bâtiment "collège" s'est d'ores et déjà réunie pour en envisager le devenir.

Que faire du dernier étage ? Comment utiliser les appartements de fonction ? Les bureaux ? Quels espaces nouveaux créer ? Il semble évident de lui conserver sa vocation initiale : faire de ce lieu un espace public où se côtoieraient **culture et éducation** et qui regrouperait école primaire, école maternelle, périscolaire, restauration scolaire, bibliothèque, maison de la famille.

Tout cela induit aussi de réaffecter les bâtiments laissés par cette restructuration. La maternelle dont les locaux viennent de subir un lifting important (enrobé dans la cour, changement des fenêtres), les bâtiments de la rue du marché laissés libres par le "chani'loisirs" ?

Pour le territoire, les conséquences de la fermeture du collège sont lourdes. Moins d'attractivité, moins de vie, une population vieillissante, (le recensement actuel risque de nous le confirmer) l'implantation de commerces plus aléatoire, des difficultés pour attirer de nouvelles populations, aucune chance de louer ou de vendre les déjà trop nombreux logements vacants.

Il faut rendre le bourg attrayant : des maisons à vendre, abandonnées, des quartiers sales, mal entretenus, des vitrines sans vie. L'axe principal, la rue de la République, ne donne pas envie de s'arrêter.

Pour tenter d'inverser cette tendance, la commune a entrepris de réhabiliter plusieurs espaces publics : l'allée du sainfoin, la place de la mairie, le parvis et la rue de l'église, la place Charles Quint. C'est un engagement lourd, chiffré à plus d'un million d'euros, et à long terme, il devra être réalisé selon un plan de 9 ans.

Parmi les travaux engagés, l'adduction d'eau place Charles Quint, avenue Carnot et Neuville, l'assainissement de Frettes, le lotissement route de Dijon.

En parallèle, les bénévoles de l'association "Champlitte, patrimoine, culture, tourisme" se mettent au service de la commune pour traiter quelques espaces : la ruelle de Bourgogne a déjà subi un nettoyage, d'autres suivront rapidement.

C'est aussi un challenge que chacun se doit de relever. Dans le bulletin, nous rappelons trop régulièrement combien il est important de "nettoyer devant sa porte". Les chats errants dans le quartier Saint Antoine, cela reste un problème de confort et de santé pour les habitants, au Prélôt, un quartier que l'on voit revivre, on déplore le manque de civisme de propriétaires de chiens qu'on laisse divaguer et souiller les trottoirs.